

**PROVINCE DE QUÉBEC****VILLE DE ROSEMÈRE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil tenue à 19 h 30 en la salle du Conseil de l'hôtel de ville sise au 100, rue Charbonneau, le lundi 25 mai 2026

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse : Marie-Elaine Pitre

Mesdames les conseillères : Marie-Hélène Fortin et Stéphanie Nantel

Messieurs les conseillers : Jean-François Gagnière, Sébastien Jacquet et Elmer van der Vlugt

EST ABSENTE :

Madame la conseillère Annick Lemelin Lagacé

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

La directrice générale : Me Catherine Adam

La greffière par intérim : Madame Nancy Clermont

À 19 h 31, Madame la mairesse constate le quorum et ouvre la séance du Conseil. À moins d'indication contraire, la mairesse se prévaut de son droit de ne pas voter.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**1.1. Séance extraordinaire - 25 mai 2026**

2026-05-198

Sur proposition de la mairesse MARIE-ELAINE PITRE, appuyée par la conseillère STÉPHANIE NANTEL, il est résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2. DIRECTION GÉNÉRALE / RESSOURCES HUMAINES / COMMUNICATIONS**2.1. Directrice du Service des affaires juridiques et greffière - Nomination**

2026-05-199

CONSIDÉRANT que les besoins de l'organisation requièrent l'embauche d'une personne au poste de directrice du Service des affaires juridiques et greffière, devenu vacant à la suite d'un départ;

CONSIDÉRANT que le poste a été affiché et qu'un processus de sélection a été tenu;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition du conseiller JEAN-FRANÇOIS GAGNIÈRE, appuyée par la conseillère MARIE-HÉLÈNE FORTIN, il est résolu :

DE PROCÉDER à la nomination de Me Sara St-Laurent Parent au poste de directrice du Service des affaires juridiques et greffière avec une période de probation d'un an.



D'AUTORISER la dépense correspondant à l'échelon 10 de la classe 7 de l'échelle salariale des cadres et du personnel administratif non syndiqué, et ce, à même le poste budgétaire 02-141-00-141 du fonds général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. PLANIFICATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE / TRAVAUX PUBLICS

3.1. ENT-INT 86 - Entente avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable et la Ville de Sainte-Thérèse pour le réaménagement et le partage des coûts d'un lien cyclable entre les boulevards René-A.-Robert et Roland-Durand - Autorisation de signature

2026-05-200

CONSIDÉRANT que la résolution 2025-08-306 autorisait le maire et le greffier à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) et la Ville de Sainte-Thérèse pour le réaménagement et le partage des coûts d'un lien cyclable entre les boulevards René-A.-Robert et Roland-Durand;

CONSIDÉRANT les discussions récentes avec le MTMD et la Ville de Sainte-Thérèse pour finaliser ladite entente;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition du conseiller SÉBASTIEN JACQUET, appuyée par le conseiller ELMER VAN DER VLUGT, il est résolu :

D'ABROGER la résolution 2025-08-306.

D'AUTORISER la mairesse et la greffière par intérim à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente entre le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), la Ville de Sainte-Thérèse et la Ville de Rosemère pour le réaménagement et le partage des coûts d'un lien cyclable entre les boulevards René-A.-Robert et Roland-Durand.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du Conseil répondent aux questions des citoyens conformément à la Loi.

5. CLÔTURE

2026-05-201

Sur proposition de la conseillère STÉPHANIE NANTEL, appuyée par le conseiller SÉBASTIEN JACQUET, il est résolu :

DE LEVER la séance à 19 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Marie-Elaine Pitre
Mairesse

Nancy Clermont
Greffière par intérim